

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

107ème Session du Conseil de l'OIM

**Déclaration de Monsieur Mohamed Auajjar, Ambassadeur,
Représentant Permanent du Royaume du Maroc**

Genève, 5 - 8 décembre 2016

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,**

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, au nom de la délégation marocaine, pour votre élection à la présidence du Bureau du Conseil et de vous assurer du soutien de ma délégation dans l'accomplissement de votre mandat.

[Le Maroc s'associe à la déclaration du groupe africain prononcée par son Excellence l'Ambassadeur, Représentant Permanent du Ghana.]

Le Royaume du Maroc souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'OIM et exprime son appréciation vis-à-vis le partenariat renforcé du Royaume avec l'OIM.

La 107^{ème} Session du Conseil de l'OIM se tient dans une conjoncture particulière caractérisée par la crise des migrants et des réfugiés dans le monde, ainsi que par la récurrence d'actes de violence meurtrière et le déplacement massif des populations.

Ma délégation se félicite, également, de la conclusion de l'accord de partenariat entre l'OIM et les Nations Unies, grâce aux efforts laborieux de l'OIM et de ses Etats membres, ainsi que le rôle actif que joue cette organisation dans plusieurs domaines d'importance majeure en matière de lutte contre ces fléaux.

Ma délégation voudrait, également, saluer l'esprit de coopération et de partenariat existant entre l'OIM et les Gouvernements des Etats membres, les organisations internationales, ainsi que son action et son leadership dans le processus préparatoire du Pacte Mondial sur les Migrants qui sera présenté en 2018.

Monsieur le Président,

La politique relative aux questions d'immigration et d'asile, lancée depuis deux ans sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été caractérisée par ses dimensions "humanitaire et des droits humains", en ce sens qu'elle a rendu le sourire et ravivé l'espoir de dizaines de milliers de migrants en situation irrégulière.

La politique migratoire du Royaume a œuvré pour réduire le degré de déqualification en emploi. Dans le but de l'intégration des immigrants réguliers dans le programme de formation professionnelle et de reconnaissance des qualifications, le Ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration a conclu plusieurs partenariats, notamment avec le ministère de la solidarité, de la femme, de la famille et du développement social et l'Office de la formation professionnelle et la promotion du travail (OFPPT) pour faciliter l'accès aux migrants aux programmes de formation afférents à ces établissements.

S'agissant de l'intégration professionnelle des femmes migrantes, ces dernières ont désormais accès aux formations spécifiques au niveau des Centres de formation et d'éducation (CEF) relevant des délégations de l'Entraide nationale.

L'objectif majeur de cette stratégie est d'assurer une intégration sociale réussie des migrants et réfugiés au Maroc, et ce, en concertation avec les Départements et institutions publiques concernés par la dimension migratoire.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc appelle en faveur d'une mobilisation acharnée de la part de la communauté internationale et d'une coordination étroite entre les pays d'origine, de transit et de destination ce qui permettra d'améliorer la situation des migrants à travers le monde.

Le Royaume du Maroc ne ménage aucun effort pour que la question de la migration soit au cœur de sa politique étrangère en accordant toute l'importance requise à cette question dans le cadre de la mise en œuvre du programme du développement durable à l'horizon 2030.

Enfin, permettez-moi Monsieur le Président de saluer les efforts déployés par le Directeur Général l'Ambassadeur William Lacy Swing ainsi que son équipe, et lui réitérer le soutien indéfectible de mon pays dans l'accomplissement de son mandat à la tête de l'OIM.

Je vous remercie.